



Producteur d'ENERGIES
Renouvelables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 octobre 2021

INAUGURATION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'EROME-GERVANS (26) : UN NOUVEAU PARC AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN VALLEE DU RHONE

Vendredi 22 octobre, Didier Lhuillier, DG de CNR, Hervé Coulmont, PDG d'ENERGIE RHONE VALLEE, et Pascal Claudel, Maire de Gervans, ont inauguré, en présence de Mireille Clapot, Députée de la Drôme, de nombreux élus, habitants et partenaires du projet, le parc photovoltaïque d'Erôme Gervans.

Lauréat en août 2018 du 4^{ème} appel d'offres national pour les installations photovoltaïques de grande taille, le parc photovoltaïque d'Erôme Gervans est le fruit d'un partenariat étroit entre CNR et Energie Rhône Vallée. Représentant un investissement de 4,5 millions d'euros, ce nouveau parc permet une production électrique équivalent à la consommation annuelle d'environ 3000 habitants. Sa mise en service a eu lieu en février 2021.

Un projet initié en 2015

Démarré en 2015, ce projet valorise et réhabilite une zone d'activité économique, sans conflit d'usage avec une fonction agricole ou une sensibilité écologique. Comme pour chacun des projets d'énergie renouvelable développés par CNR, les élus ont été concertés dès l'idée du projet et différents rendez-vous d'échanges l'ont fait évoluer et progresser. Ainsi, en décembre 2017, une partie des parcelles du projet initial a été rétrocédée à la commune de communes Arche Agglo pour servir de zone artisanale.

La demande de permis de construire, faite fin 2016, a été suivie d'une enquête publique pour laquelle un avis favorable a été rendu par le commissaire enquêteur. Le permis de construire a été accordé en mai 2018.

En août 2018, le projet a été désigné lauréat de l'Appel d'Offres CRE 4.

Les travaux de construction se sont déroulés entre octobre 2019 et décembre 2020.

Le parc d'Erôme Gervans, en service depuis le mois de février 2021, s'étend sur 6,7 ha. D'une puissance de 5 MWc, il produit annuellement 7 000 MWh ce qui équivaut à la consommation électrique de 3000 habitants, soit le double de la consommation électrique des 2 communes d'implantation du parc, Erôme et Gervans.

Un projet qui va plus loin dans le partage avec les territoires

La société dédiée porteuse du projet d'Erôme-Gervans rassemble à son capital CN'AIR, filiale de CNR, et la Société d'Economie Mixte Energie Rhône Vallée (ERV).

La SEM ERV, qui détient 35.3 % du capital, représente les syndicats d'électricité de la Drôme et de l'Ardèche : SDED et SDE07, et associe également les départements de la Drôme et de l'Ardèche, et la chambre d'agriculture de la Drôme.

Ce modèle de gouvernance public/privé permet ainsi un partage local de la richesse créée autour de la production d'énergies renouvelables, à l'instar du modèle équilibré de CNR, rassemblant acteurs publics et privé.

Le parc d'Erôme Gervans est la première concrétisation du partenariat signé entre CNR et Energie Rhône Vallée en juin 2018.

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Energie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Producteur d'ENERGIES
Renouvelables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un investissement ouvert aux citoyens du territoire à hauteur de 300 000 €

Afin d'associer les habitants du territoire à ce projet de transition énergétique, CNR et la SEM Energie Rhône Vallée ont souhaité mettre en œuvre un financement citoyen. Une campagne de financement participatif a été lancée au premier semestre 2021 sur la plateforme Enerfip, avec une priorité donnée aux riverains du projet.

Près de 300 000 euros ont ainsi été collectés au cours de cette campagne auprès de 249 investisseurs au total. 40 % du montant a été investi par des habitants de la communauté de communes Arche Agglo.

Il s'agit de la **neuvième campagne d'investissement participatif proposée par CNR**, pour 10 campagnes réalisées à date, totalisant 5,5 millions d'euros collectés.

Le parc en chiffres

Surface clôturée du parc	6.8 ha
Nombre de modules	16 104
Puissance installée	5 MWc
Technologie photovoltaïque	Panneaux en silicium cristallin implantés sur structure fixes orientées plein sud à 25°
Production annuelle estimée	7 000 MWh
Equivalence annuelle de consommation électrique domestique (considérant une consommation de 2 400kWh/an/habitant)	3 000 habitants
Investissement	4.5 M€
Durée d'exploitation*	30 ans

*Comme pour chacune de ses installations photovoltaïques et conformément à la réglementation, CNR se positionne sur l'ensemble du cycle de vie du parc d'Erôme Gervans et prévoit le démantèlement et le recyclage des panneaux en fin de vie.

La prise en compte de l'environnement

Pour tout développement d'un projet d'énergie renouvelable, l'environnement au sens large est analysé et pris en compte en appliquant le principe -éviter, réduire, compenser-

La parcelle sur laquelle est installé le parc fait partie du domaine concédé de CNR. Elle était marquée par l'activité humaine depuis la construction de la centrale hydroélectrique de Gervans. Le terrain, caillouteux, n'abritait aucune espèce animale ou végétale à enjeu environnemental. L'étude d'impact sur l'environnement a été instruite par les services de l'Etat.

Les actions menées ont consisté principalement en des mesures d'évitement :

- Les pins qui couvraient une partie du site ont été abattus, permettant ainsi de stopper le développement des chenilles processionnaires qui les attaquaient. Les 160 tonnes de bois obtenues ont été valorisées en bois de chauffage par l'entreprise Enerbio situé à Pierrelatte.

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Energie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com



Producteur d'ENERGIES
Renouvelables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- En phase chantier, le site n'a connu aucune traversée par les engins de la parcelle rétrocédée à la communauté de communes afin de protéger l'alouette Lulu, oiseau nichant au sol.
- Afin d'éviter tout impact visuel, les câbles d'évacuation de l'énergie produite ont été enterrés.
- Le chantier a été étudié par un écologue qui réalisera par la suite un suivi de la biodiversité (flore, oiseaux, insectes et reptiles) du parc.
- Après le chantier, le site a été revégétalisé avec un mélange de semences locales, adaptées au climat et la nature du sol.
- L'entretien de la végétation se fera par fauche mécanique les premières années afin de permettre aux espèces de s'implanter durablement. Cet entretien devrait par la suite être réalisé par pâturage extensif.

Le chantier en détail

Les travaux de construction du parc se sont déroulés en plusieurs étapes, d'octobre 2019 à décembre 2020 :

- 1) Préparation du terrain avec des opérations d'abattage d'arbres et de réglage de la topographie du site pour l'aplanir,
- 2) Opérations de terrassement,
- 3) Battage des pieux des structures photovoltaïques dans le sol,
- 4) Assemblage des structures métalliques des capteurs en vue d'accueillir le montage des panneaux,
- 5) Installation des bâtiments électriques permettant de collecter l'énergie produite en vue de l'injecter sur le réseau public d'électricité.

CNR a eu recours à des entreprises de la Drôme, du Gard, des Hautes-Alpes, du Var ou de Haute-Garonne pour la construction du parc : INEO (*Montpellier*), SABATIER, SVT et Chapus Duarte (*Mondragon*), ESPACS et Provence Clôture (*Salon de Provence*), Energie Bois environnement (*Alès*), Benso TP (*Sisteron*).



Crédit photo : Matisse MOIRENC/Photothèque CNR

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Energie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com



Producteur d'ENERGIES
Renouvelables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de CNR www.cnr.tm.fr

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Pleinement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, CNR a l'ambition d'atteindre en France en 2030 une puissance installée de 7000 MW en énergies renouvelables, en développant un mix énergétique équilibré et complémentaire sur les 3 énergies eau, soleil et vent.

chiffres repères : 1400 collaborateurs, 4 000 MW de puissance installée et plus de 15 TWh de production d'électricité mixte, 19 barrages hydrauliques le long du Rhône, 57 parcs éoliens et 46 centrales photovoltaïques partout en France

A propos de Energies Rhône Vallée

Ensemble, donnons de l'énergie à vos projets !

Créée en 2011 à l'initiative d'Energie SDED, rejoint par le SDE07 en 2016, Energie Rhône Vallée regroupe les 708 communes des deux départements de la Drôme et de l'Ardèche. Depuis sa création, Energie Rhône Vallée s'impose comme l'opérateur au service des collectivités, en réponse aux enjeux de la transition énergétique.

Energie Rhône Vallée se positionne plus que jamais comme l'opérateur privilégié des collectivités pour :

- le développement de nouvelles unités (biomasse, éolien, hydro-électricité, photovoltaïque...),
- le rachat d'installations existantes,
- la prise de participation dans des sociétés de projets de secteur.

A ce jour, ERV a réalisé en Ardèche et dans la Drôme **34 centrales photovoltaïques** pour une puissance totale installée de **1.43 Mwc** et **2 centrales au sol**, de **5 Mwc** chacune, détenues à 90 % pour celle de Montjoyer et de 35 % en partenariat pour celle de Erôme/Gervans).

Avec la réalisation de la centrale photovoltaïque d'Erôme-Gervans, et la valorisation de l'énergie solaire, Energie Rhône Vallée fait un pas de plus en direction de l'énergie naturelle et propre.

La SEM ERV va donc poursuivre ce type de projets répondant aux différents enjeux environnementaux et continuer son rôle d'acteur en matière d'énergie renouvelable sur son territoire.

Après deux présidents drômois, Energie Rhône Vallée est présidée depuis janvier 2021 par l'ardéchois Hervé COULMONT, Maire de Soyons.

CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Energie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com